FICHE PROGRAMME



HABILITATION ELECTRIQUE

Opérations d'ordre électrique en Basse Tension (BT) B1, B1V, B2, B2V, B2V essais, BR, BE essais, mesure, vérification, BC, H0, H0V Formation initiale

P1/3

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue du stage, les stagiaires seront capables d'exécuter, en sécurité, des opérations d'ordre électrique telles que les travaux hors tension, les travaux au voisinage, les interventions, les essais, les mesurages, les vérifications et manœuvres dans le respect des prescriptions de la NF C 18-510.

Ils seront capables de se situer et d'être acteurs de la prévention des risques.

A l'issue de la formation, le formateur évaluera les connaissances et le savoir-faire de l'apprenant afin d'émettre un avis, nécessaire à l'employeur pour délivrer le titre d'habilitation en adéquation avec l'exécution des taches à faire du salarié.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GLOBAUX

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation.
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique.
- Rendre compte de l'opération réalisée.
- Baliser et surveiller la zone des opérations.
- Respecter les consignes de sécurité.
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique.
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection collective (nappe isolante, écran...).
- Préparer et diriger les travaux.
- Rédiger/compléter les documents propres aux opérations.
- Réaliser une analyse préalable à l'opération (consignation, intervention).
- Réaliser une consignation en une étape.
- Réaliser une intervention BT générale avec nécessité de consignation et connexion/déconnexion.
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les EPI.

PUBLIC VISÉ

Toute personne qui est amenée, dans le cadre de son travail, à exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique dans le domaine de tension BT. dans le respect des prescriptions de la NF C 18-510.

Cette formation rentre dans le champ de développement des compétences des salariés (loi Avenir Professionnel).

PRÉ REQUIS

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des plans et schémas.
- Bénéficier d'une aptitude médicale correspondance.

Avoir, au préalable, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

INTERVENANTS

Formateurs professionnels expérimentés justifiant d'une solide expérience dans le domaine et ayant une pratique régulière des opérations du recueil UTE NF C 18-510.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique tournée vers l'apprenant.
- Pédagogie qui combine cours magistraux et pédagogie active en s'appuyant sur l'expérience des apprenants et le développement des compétences.
- Alternance de parties théoriques et parties pratiques
- Méthode participative et active.

250 rue Jean Mermoz Bât.C «le Sirocco»- 44150 ANCENIS Tél: 02.40.96.87.70 448/DOC/15032024/V9/OE N° de Siret : 494 000 706 00031 RCS NANTES Site internet: www.dasc.fr code APF 8559A

FICHE PROGRAMME



HABILITATION ELECTRIQUE

Opérations d'ordre électrique en Basse Tension (BT) B1, B1V, B2, B2V, B2V essais, BR, BE essais, mesure, vérification, BC, H0, H0V Formation initiale

P2/3

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses.
 - Communiquer Rendre compte.

M1 - Module tronc commun

- -Vérification des connaissances des notions de base en électricité.
- -Les dangers du courant électrique.
- -Limites des différents domaines de tension.
- -Les zones d'environnement et leurs limites.
- -Fonction des matériels électriques BT et TBT.
- -Les niveaux d'habilitation.
- -Les rôles de chacun.
- -Les principes généraux de prévention lors d'opérations électriques.
- -Procédure de mise en sécurité d'un circuit.
- -Les équipements de protection collective et individuelle
- -Les risques liés à l'utilisation et la manipulation des matériels et outillages.
- -Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

<u>M2 - Module exécutant et chargé de travaux – B1/B1V – B2/B2V – B2V Essai</u>

- -Les différents travaux hors tension. .
- -Limites des niveaux d'habilitation rencontrés dans le cadre des travaux hors tension.
- -Utilisation des documents applicables dans le cadre des travaux hors tension.
- -Mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- -Instructions de sécurité spécifiques aux essais...

M3 - Module chargé d'intervention - BR

- -Les différentes interventions BT.
- -Utilisation des documents applicables dans le cadre des interventions BT.
- -Mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.
- -Les opérations de consignation et les documents associés.

M4 - Module chargé de consignation - BC

- -Informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation et au chargé de travaux.
- -Les opérations de consignation et les documents associés.

<u>M5 - Module Mesurage et Vérification en BT - BE</u> Mesurage et Vérification

- -Rôle du chargé d'exploitation électrique.
- -Utilisation des documents applicables dans le cadre des mesurages et vérifications
- -Mesures de préventions à observer lors des opérations de mesurages et vérifications.

M6 - Module Essai en BT - BE Essai

- -Rôle du chargé d'exploitation électrique
- -Consignes à appliquer lors des essais particuliers.
- -Utilisation des documents applicables dans le cadre des essais.
- -Mesures de préventions à observer lors des essais.
- -Les opérations de consignation et les documents associés.

M7 - Module exécutant non-électricien en HT - H0

- -Les documents et les acteurs concernés par les travaux d'ordre non électrique HT.
- -Les limites de l'habilitation H0.

Pratique

Réalisée sur une installation en adéquation avec le ou les symboles visés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

 Evaluation sommative des acquis théoriques en fin de formation. Evaluation formative (tout au long de la formation) des acquis pratiques.

■ Eau potable à disposition des apprenants.

Délivrance, selon réussite aux épreuves évaluatives, d'une attestation de compétences avec un avis favorable.

MOYENS MATÉRIELS

Pour la partie théorique

- Salle pouvant accueillir les stagiaires.
- Table, chaises, électricité.

Pour la partie pratique

■ Site pratique avec mise à disposition des installations électriques en adéquation avec le ou les symboles visés..

DURÉE

■ 21H00 (03 jours).

250 rue Jean Mermoz Bât.C «le Sirocco» – 44150 ANCENIS Tél : 02.40.96.87.70 Site internet : www.dasc.fr N° de Siret : 494 000 706 00031 RCS NANTES code APE 8559A

FICHE PROGRAMME



HABILITATION ELECTRIQUE

Opérations d'ordre électrique en Basse Tension (BT) B1, B1V, B2, B2V, B2V essais, BR, BE essais, mesure, vérification, BC, H0, H0V Formation initiale



P3/3

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livrets stagiaires, stylo et bloc papiers à chaque apprenant.
- UTE, articles de journaux, textes de LEGIFRANCE mis à disposition des apprenants
- POWER POINT.

- Ordinateur portable, vidéo projeteur, écran de projection.
- Matériel électrique de l'organisme de formation.
- Equipements de protection.
- Feuilles d'émargement, attestations de présence...

LIEU DE FORMATION

- Formation théorique à l'entreprise, dans l'organisme de formation ou sur chantier.
- Formation pratique à l'entreprise, dans l'organisme de formation ou sur chantier.

ACTIVITES PÉDAGOGIQUES

- Etudes de cas.
- Démonstrations.
- Analyse de pratique.

- Essais.
- Mises en situation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ENCADRANT LA FORMATION

Madame ORHON Evelyne (Tél: 06.34.21.58.26).

250 rue Jean Mermoz Bât.C «le Sirocco» – 44150 ANCENIS Tél: 02.40.96.87.70 Site internet: www.dasc.fr N° de Siret: 494 000 706 00031 RCS NANTES code APE 8559A